

# Sommet à Genève pour combler le fossé digital

Comblent le «fossé digital» entre pays en développement et pays industrialisés et mettre à profit les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour promou-

voir le développement, tel est le but des délégués de plus de 150 pays qui se réunissent en décembre à Genève pour le Sommet mondial sur la société de l'information.



Keystone

Le fossé digital est devenu une expression-clé ces dernières années. On entend par là l'écart séparant ceux qui peuvent effectivement utiliser les nouveaux moyens d'information et de communication comme Internet de ceux qui n'en ont pas la possibilité. Ce fossé existe aussi bien au sein d'un même pays qu'entre les pays. Dans les sociétés occidentales, ce sont avant tout les personnes socialement défavorisées, âgées et handicapées qui courent le danger d'être exclues de la nouvelle société de l'information et du savoir. Empêcher l'émergence en Suisse d'une société à deux classes est donc aussi l'un des buts de la stratégie définie par le Conseil fédéral en 1998 en vue de promouvoir la société de l'information. Les graphiques montrent cependant clairement que le fossé entre pays industrialisés et pays en développement n'a pas partout la même profondeur.

La globalisation de l'économie repose sur la digitalisation du savoir, de l'information et de la communication. L'accès au savoir numérique est dès lors un élément déterminant du développement et de la prospérité. Les sociologues et les économistes parlent du commencement d'une nouvelle ère, faisant un parallèle avec la révolution industrielle. Ils parlent aussi de passage de la société industrielle à la société post-industrielle dans laquelle l'information, le savoir-faire et les connaissances remplacent les moyens de production en tant que facteur économique déterminant. L'OCDE utilise même le terme d'économie basée sur le savoir.

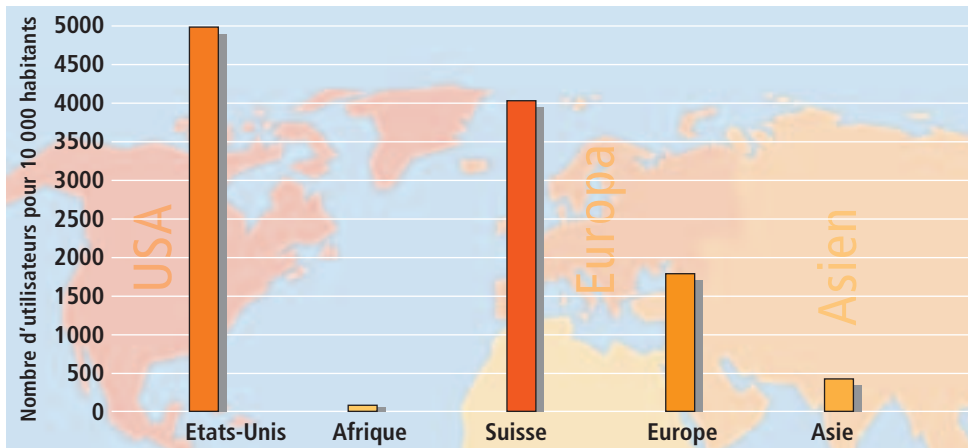
Les pays en développement craignent de ne pas être associés à cette révolution et, par conséquent, d'être encore plus distancés. Mais ils entrevoient aussi la possibilité de sauter des étapes traditionnelles du développement grâce à l'évolution rapide de la

technologie. C'est ainsi que le téléphone mobile permet d'atteindre des régions isolées sans poser des câbles de raccordement. L'Afrique qui s'étend au sud du Sahara constitue à cet égard un bon exemple: grâce à la nouvelle technologie, le nombre de personnes ayant accès au téléphone a doublé ces cinq dernières années.

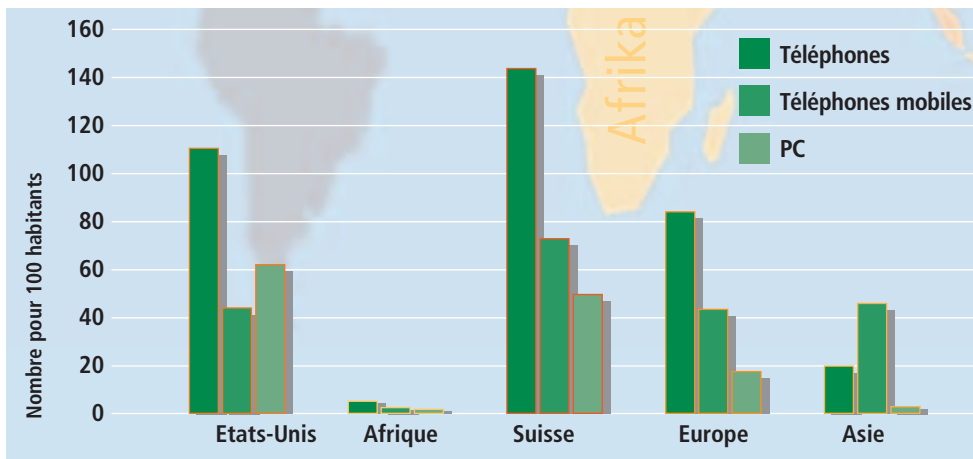
## Lutte contre la pauvreté

Le Sommet mondial sur la société de l'information va se pencher sur ce thème et présenter, dans une Déclaration de principe, une vision commune et des lignes directrices pour la société globalisée de l'information. Ces principes doivent être mis en œuvre par le biais d'un plan d'action prévoyant des mesures qui soient le plus possible concrètes et mesurables. Le Sommet se déroule en deux phases. La première a lieu cette année du 10 au 12 décembre à Genève, et la deuxième

## Le « fossé digital » – Utilisation d'Internet



## Le « fossé digital » – Téléphones et ordinateurs



en 2005 à Tunis. Lancée par l'UIT en 1998, l'idée de ce Sommet a été approuvée en 2001 par l'Assemblée générale de l'ONU. Parmi les objectifs du Sommet mondial figurent la sensibilisation des hauts dirigeants politiques à la question des TIC et la meilleure utilisation de celles-ci dans tous les domaines de la coopération au développement et, en particulier, dans la lutte contre la pauvreté. Des modèles novateurs de partenariat entre le secteur public et l'économie privée sont prévus pour concrétiser les mesures.

### Les thèmes du Sommet

Le Sommet porte d'une part sur l'accès aux nouvelles technologies et, d'autre part, sur l'utilisation et une meilleure exploitation de ces technologies. Une attention particulière est accordée aux points suivants:

- la formation à l'utilisation des technologies et l'application de ces technologies dans l'enseignement;
- la bonne gestion des affaires publiques («good governance») et le renforcement des institutions par le e-government;
- la création d'emplois, en particulier par des moyennes, petites et très petites entreprises;
- la confiance dans les nouvelles technologies (sécurité des réseaux, lutte contre les abus, protection des consommateurs, protection de la sphère privée);
- la santé (information, prévention et lutte contre les abus en matière par ex. d'alcool,

de tabac, de drogue, IVH/sida) ainsi que la télémédecine;

- la protection et la promotion de la diversité linguistique et culturelle et des contenus locaux.

### Valeurs et droits

Finalement, le Sommet n'a pas uniquement pour objet les nouvelles technologies et leur application. Il porte aussi sur les valeurs et les orientations politiques. A cet égard, le droit au libre accès à l'information et à la libre circulation des informations constitue un thème capital et politiquement explosif. La diffusion des nouvelles technologies rend difficile le contrôle de l'information et ouvre des possibilités jusqu'ici insoupçonnées de mettre en œuvre ces droits ancrés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. La vision d'une société globale de l'information en tant que société ouverte est peut-être encore utopique. On constate toutefois que les pays qui s'adaptent le mieux au principe de l'ouverture et de la transparence tirent le plus grand profit possible des nouvelles technologies. Ce Sommet confirme donc aussi le fait que pour aboutir à une bonne gestion des affaires publiques, la mise en œuvre des règles de l'Etat de droit et de l'économie de marché est indispensable. Il n'y a pas de raccourcis sur la voie menant à la société de l'information.

Markus Kummer,  
eEnvoy, DFAE

## L'ONU

de juin à octobre 2003



**30 juin au 25 juillet:** session de fond du Conseil économique et social (ECOSOC) de l'ONU à Genève. La Suisse, qui ne fait pas partie des 54 Etats membres, y prend part en qualité d'observatrice. L'ECOSOC se préoccupe des questions de politique de développement, de la lutte contre la pauvreté, des affaires humanitaires et de questions ayant trait à l'environnement. Ces thèmes coïncident avec les sujets prioritaires de notre politique onusienne fixés par le Conseil fédéral. L'ECOSOC constitue dès lors une importante plate-forme pour réaliser ces objectifs.

**1<sup>er</sup> juillet:** visite officielle de travail du Secrétaire général de l'ONU Kofi Annan à Berne. Il s'agit de la première visite officielle du Secrétaire général depuis l'adhésion de la Suisse à l'ONU. Le Conseil fédéral profite de l'occasion pour assurer l'ONU de son soutien à la politique qu'elle mène en Irak et au Proche-Orient. Le Secrétaire général remercie quant à lui la Suisse pour sa prise de position claire en faveur de la Cour pénale internationale.

**28 juillet au 10 septembre:** 3<sup>e</sup> partie de la session annuelle de la Conférence du désarmement à Genève. La Suisse a signé et ratifié tous les accords multilatéraux sur le contrôle des armements et sur le désarmement qui lui étaient ouverts. Elle est membre, depuis 1996, de la Conférence qui réunit 66 Etats et fournit régulièrement des données au registre des armes conventionnelles de l'ONU.

**16 septembre:** ouverture de la 58<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale de l'ONU (AG-ONU) qui siège toujours de septembre à décembre à New York. Les thèmes prioritaires de la Suisse sont les migrations, les réformes de l'ONU et les objectifs de développement pour le millénaire.

**23 septembre au 3 octobre:** débat général de l'AG-ONU au cours duquel s'expriment les chefs d'Etat et de gouvernement ou les ministres des affaires étrangères. La Suisse est représentée les 23 et 24 septembre par le président de la Confédération Pascal Couchepin et par la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey. Le débat général est l'occasion de nombreuses rencontres bilatérales avec d'autres représentants gouvernementaux et de réunions ministérielles portant sur des thèmes spécifiques (par ex. sécurité humaine, francophonie, etc.).

**29 et 30 octobre:** un dialogue de haut niveau sur le financement du développement («High-level dialogue on Financing for Development») a lieu tous les deux ans en marge de l'AG de l'ONU à New York. Cette année, il est notamment consacré à la suite à donner à la Conférence sur le financement du développement qui s'est déroulée en 2002 à Monterrey.